



**Intervention lors de la réunion ministérielle de la
Coalition pour le Sahel, tenue en
visioconférence, le 12 juin 2020**

**M. Pierre Buyoya,
Haut Représentant du Président de la Commission de l'Union
africaine pour le Mali et le Sahel**

Messieurs les Co Présidents,

Distingués invités, en vos rangs et qualités.

Permettez-moi de vous remercier pour avoir invité la Commission l'Union africaine à participer à cette importante rencontre. Empêché par des contraintes de calendrier, son Président M. Moussa Faki Mahamat, m'a chargé de le représenter et de vous transmettre ses meilleures salutations et ses vœux de pleins succès.

Mesdames Messieurs,

L'Union Africaine se réjouit du lancement des travaux de la Coalition Internationale pour le Sahel. Il s'agit de la concrétisation d'une demande forte des pays de la région du Sahel avec l'appui de l'Union Africaine. Nous avons toujours pensé que ces pays méritent la solidarité internationale, au même titre que d'autres pays qui, sous d'autres cieux en ont bénéficié, car ils étaient victimes du terrorisme international.

Je voudrais rappeler que l'Union Africaine est un acteur engagé depuis longtemps au Sahel, en particulier depuis l'éclatement de la crise malienne en 2012. Dans le cadre de la gestion de cette crise, l'UA a participé à tous les efforts de stabilisation du Mali. Elle a appuyé ce pays dans tous les processus de mise en place des institutions, elle a contribué à la médiation des accords de paix, à Ouagadougou en 2013, et à Alger en 2014-2015. L'UA accompagne au quotidien la mise en œuvre des Accords de paix issus du processus d'Alger à travers sa mission MISAHÉL. Nous pensons que la crise au Sahel a une forte dimension politique, et qu'il faut privilégier les solutions politiques, qui s'adressent aux causes profondes de la crise dans cette région.

Sur le plan de la sécurité, l'UA a été parmi les premiers à intervenir en soutien à la CEDEAO pour libérer le Nord du Mali occupé par les terroristes, elle contribue à la promotion de la coopération régionale en matière de sécurité à travers le processus de Nouakchott. Elle a soutenu la création du G5 Sahel et de sa Force conjointe, dont la légitimation vient de son endossement par le Conseil de paix et de sécurité par décision 00-1/2017 dans le cadre de l'Architecture Africaine de paix et de sécurité, APSA. Par décision du sommet des Chefs d'Etats de février 2020, l'UA envisage de déployer 3000 hommes en appui à la Force Conjointe du G5 pour lutter contre le terrorisme. Le processus de sa mise en place est en cours. L'UA salue particulièrement l'initiative qui va dans le sens du renforcement des capacités des pays de la région à travers le pilier 2 de la Coalition Internationale pour le Sahel.

Mesdames Messieurs,

L'UA appuie les pays du G5 Sahel dans leurs initiatives de développement, notamment par une plaidoirie assidue auprès de la Communauté Internationale afin que le Programme d'Investissement Prioritaire, PIP, dispose des ressources nécessaires à sa réalisation. De plus l'UA envisage, en collaboration avec le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et les partenaires dont les Nations Unies, d'ajuster la Stratégie de développement du Sahel à l'image de celle en cours dans les pays du Bassin du lac Tchad, qui met en avant une approche décentralisée de réhabilitation et de développement.

S'agissant de l'organisation de la Coalition Internationale pour le Sahel, l'Union Africaine sera toujours à l'écoute des pays de la région. Elle souhaite que les pays concernés aient une part importante dans la conception et la conduite de toutes les initiatives. Nous pensons que c'est l'appropriation par les bénéficiaires qui sera un gage de succès et de durabilité dans ce que nous entreprenons au Sahel. L'UA qui a la responsabilité première de la paix et de la sécurité sur le continent dans ses attributions, en collaboration avec les communautés économiques régionales, souhaite qu'elle soit associée à cette initiative à tous les niveaux : politique, stratégique et opérationnelle.

Je vous remercie.